l*Hellapaye Formation



Horaires:

7 Heures soit 1 journée



Date:

10 décembre 2024



Lieu:

- Présentiel : Schoelcher Martinique
- Distantiel



Nombres de places :

12 maximum en présentiel



Public cible:

Dirigeant d'entreprise, directeurs, managers, responsables, assistant(e) ressources humaines, directeurs administratifs et financiers, comptables, juriste...



Prérequis:

Aucun prérequis



Tarifs:

850 € NET

Avantage : Un petit déjeuner, déjeuner et les cafés vous sont offerts.



Chiffres clés:

Taux de satisfaction:

4/5

Qualités de la formation :



Financements éligibles :

Plusieurs modes de financement vous permettent d'accéder à nos dormations en tant que salarié via l'OPCO de votre entreprise, en tant que chef d'entreprise ou indépendant. Pour en savoir plus, contactez nous.

FORMATION@MCHDOM.COM



Accéssibilité locaux:

Locaux adaptée aux PMR ainsi que nos formations.

Contactez nous pour plus d'informations

ACTUALITE EN DROIT SOCIAL



- Être à jour de l'ensemble des thèmes marquants de l'actualité sociale
- Mesurer la portée pratique des nouveautés législatives, réglementaires et jurisprudentielles
- Disposer de solutions pratiques et directement opérationnelles
- Débattre sur les réformes sociales en cours et à venir pour développer vos compétences d'argumentation



DEROULEMENT PEDAGOGIQUE

- Chaque séance aborde l'analyse :
- - de textes récents en matière de droit du travail, sécurité sociale et protection sociale et leurs implications dans l'entreprise;
- d'un thème et/ou cas pratique, destiné à rappeler certains points de réglementation, leur application pratique et à permettre à l'employeur, le cas échéant, d'adapter sa gestion sociale;
- de décisions de justice et leur traduction concrète dans l'entreprise.



TRAVAUX ET EVALUATION

- Test de positionnement
- Echanges avec le formateur
- Evaluation finale



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Questionnaire de positionnement
- Mise en application pratique des compétences juridiques délivées
- Remise d'un support pédagogique
- Evaluation d'acquisition des connaissances pendant la formation
- Questionnaire d'appréciation à caud a l'issue de la formation



MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- SUITE DE PARCOURS POSSIBLES
- L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier. Nos formations sont accessibles selon les modalités cidessous :
- Gestion des cotisations et exonérations sociales

- En inter-entreprises, c'est-à-dire en groupes d'apprenants provenant de différentes entreprises
- En intra-entreprise, c'est-à-dire en groupes d'apprenants de la même entreprise



PROGRAMME PEDAGOGIQUE:

1. Actualité législative et réglementaire

- Protection sociale : Catégories objectives
- Réforme des dispositifs de partage de la valeur
 - Décrets et Questions/Réponses sur les négociations
- Contre-visite médicale à la demande de l'employeur
- Embauche d'un travailleur étranger non autorisé : Amende
- Retraite : Dernières précisions règlementaires
- Tarification AT-MP : Répartition des coûts entre l'ETT et les entreprise utilisatrices
 - Modalités des prise en charge des contrats en alternance
 - Mises à jours du BOSS : apprentis, stagiaires, ect.
 - Brèves:
 - Rapport annuel Cour de cassation : suggestions de réforme
 - Guide CSE : lutte contre les discriminations liées à l'origine
 - Modèles de documents : liste d'informations aux salariés
 - Report date d'utilisation du nouveau bulletin de salaire

NOS COORDONNEES

formation@mchdom.com

0696 24 76 75 0696 60 63 19

WWW.HELLAPAYE.COM





2. Thème expert

• La vie privée du salarié : licenciement pour des faits relevant de la vie privée, utilisation du matériel informatique de l'entreprise, réseaux sociaux

3. Actualité jurisprudentielle

- Exécution du contrat de travail : devenir des avantages en cas de transfert d'entreprise, refus de signer un CDD, point de départ du délai de prescription disciplinaire, harcèlement et enquête interne
- Rupture du contrat de travail : tolérance antérieure propos sexistes, prosélytisme politique, difficultés relationnelles, rupture conventionnelle viciée, secteur d'activité et licenciement économique
- **Rémunération :** caractère réalisable des objectifs fixés, temps partiel thérapeutique, indemnité de précarité en cas de CDI
- **Négociation collective :** Action judiciaire du CSE en nullité d'un accord d'entreprise, déloyauté des négociations
- Représentants du personnel : audition de salariés par un expert, action judiciaire syndicale en cas de harcèlement
- Santé et sécurité : contestation avis médecin traitant, burn-out, preuve AT par enregistrement